

Avis de constitution

SOCIETE « VICTORIOUS SISTERS » en abrégé « VICSI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CITE ORIBAT 3  
(ORIFRATERNITE) LOT 55 ILOT 7, Lot 55, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VICTORIOUS SISTERS » en abrégé

« VICSI »

Objet : La société a pour objet tant en COTE D'IVOIRE qu'à l'étranger :

• COMMERCE DE VETEMENTS, PARFUMS,  
ACCESSOIRES DE MODE ET COSMETIQUES

• IMMOBILIER

• BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

• RESTAURATION

• TRANSPORT DE PERSONNES ET DE  
MARCHANDISES

• VENTE ET LOCATION DE VEHICULES

• TRANSFERT D'ARGENT NATIONAL ET  
INTERNATIONAL

• ECHANGE DE DEVISES

• ET DIVERS,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CITE ORIBAT 3  
(ORIFRATERNITE) LOT 55 ILOT 7, Lot 55, Ilot 7

Dirigeant(s) Mlle OKPODJI N'GUESSAN PAULE ESTHER  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06133 du 02/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40057/GTCA/RC/2024 du 02/07/2024

